

Modification n° 03.46 : Commune de INCOURT - Quartier de la rue de Bomal et du Baulois

PROPRIETES

Date de réception SPGE : 29/10/2022

Sous-bassin hydrographique - N° de feuille : DYLE-GETTE – 12/24

Commune : INCOURT

OAA : in BW

Numéro de modification (Code SPGE) : 03.46

Intitulé : Modification n° 03.46 : Commune de INCOURT - Quartier de la rue de Bomal et du Baulois

DESCRIPTION

Explications	<p>La demande de modification porte sur la zone du quartier de la rue de Bomal et de la rue du Baulois, sur le territoire de la commune de Incourt, actuellement reprise en régime d'assainissement transitoire.</p> <p>Il est proposé le passage en régime d'assainissement collectif de la partie occupée par le Camping « Le Clos des Chênes » étant donné l'insuffisance d'espace pour l'installation des systèmes d'épuration individuel et la possibilité de raccordement à un réseau d'égouttage existant moyennant la création d'un nouvel égout. Les eaux usées collectées seront traitées à la station d'épuration existante de Jodoigne.</p> <p>L'autre partie de la zone sera quant à elle redirigée vers le régime d'assainissement autonome au vu de l'absence d'égout et du coût élevé qu'engendrerait la solution collective.</p>		
Superficie concernée	+/- 14,5 ha		
	Avant	Après	
Assainissement collectif	0 EH	155 EH	
Assainissement autonome	0 EH	92,5 EH	
Assainissement transitoire	247,5 EH	0 EH	
	Charge totale à terme		247,5 EH

SCHEMA D'ASSAINISSEMENT – BASSIN TECHNIQUE

La mise en œuvre d'un schéma d'assainissement n'est d'application que dans le cas d'un passage vers l'assainissement collectif

Station d'épuration							
Code SPGE		Nom		Capacité		Statut	
25048/01		JODOIGNE		20.000 EH		Existant	
Egouts		Collecteurs		Station(s) pompage		Conduite refoulement	
Existants	/	Existants	/	Existants	/	Existants	/
A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/

SPECIFICITES ENVIRONNEMENTALES

Masse d'eau de surface	DG07R– Etat physico-chimique 2020 : Moyen
Natura 2000 (rayon de 500 m)	/
Zone de baignade (rayon de 500 m)	/
Zone de prévention de captage	/
Aléa d'inondation par débordement	Faible

ANNEXE

Etude de l'organisme d'assainissement agréé (OAA).

EXTRAIT CARTOGRAPHIQUE

